

REFERENT SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

MANAGEMENT S&ST



Nathalie VAN CELST
AMN CONSEIL ET FORMATION



V3 – 01.2023

FORMATION - ACTION
DEVENIR REFERENT SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

(Durée : 6 jours (42 heures) de face à face pédagogique + 2 jours de travaux intersession + ½ journée d'accompagnement en intersession)

La formation s'adresse à des personnes désignées référent en santé et sécurité au travail permettant de développer les compétences nécessaires pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels conformément à l'article L4644-1 du Code du Travail.

Public

Salariés désignés compétents par l'employeur en S&ST

Prérequis

Validation de la formation à distance et gratuite sur le site de l'INRS : « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » <https://www.formation-inrs.fr/formation/8>

Objectifs

- Organiser et animer, en lien avec la direction, la démarche de prévention des risques professionnels de son entreprise
- Elaborer et animer un projet de prévention des risques professionnels de l'établissement
- Proposer des actions d'amélioration à partir de l'analyse d'une situation de travail ou d'un recueil d'information suite à un accident de travail

Contenu

- Enjeux de prévention des risques professionnels
- Etat des lieux d'un établissement pour identifier ses enjeux, objectifs et priorités
- Structuration d'une démarche de prévention globale, mobilisatrice et pérenne et ses conditions de réussite
- Analyse de l'activité et compréhension des TMS
- Méthodologie d'observation et d'analyse de situations de travail et de détection des risques du secteur, recueil de faits suite à un AT
- Définition et hiérarchisation des pistes d'amélioration
- Méthodologie et cadrage de projet(s) de prévention (note de cadrage et projet)

AMN Conseil et Formation
19 rue Copernic - 13200 ARLES

N°SIRET : 879 741 387 00028 - APE : 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° : 93 13 18 129 13 auprès de la DIRECCTE PACA

Enregistrée DPC sous le N° : 99BB

04.90.43.96.88 - www.amn-conseil-formation.fr



Méthodes et outils

La formation alterne exposés théoriques, études de cas issues de l'expérience professionnelle des participants, expérimentation des différentes méthodes et outils, échanges sur les pratiques menées en situation réelle, en intersession et s'appuie sur un plan d'action personnalisé.

Mode de validation

Une attestation de fin de formation est délivrée par l'intermédiaire d'AMN CONSEIL ET FORMATION aux participants qui ont suivi la totalité de la formation et satisfait aux épreuves d'évaluation. Pour conserver ses compétences, il est recommandé que le référent S&ST participe à une formation de « Maintien et actualisation des compétences » (MAC) d'une durée de 14h (2j) par période de 36 mois.

Modalités de la formation

Face à face pédagogique : 42 heures réparties en 2 modules non consécutifs (4j + 2j).
Effectif maximum : 10 stagiaires.

Intervenant

L'encadrement de la formation est assuré par un IPRP, formateur de formateur PRAP et d'animateurs prévention certifié par le réseau prévention.

AMN Conseil et Formation

19 rue Copernic - 13200 ARLES

N°SIRET : 879 741 387 00028 - APE : 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° : 93 13 18 129 13 auprès de la DIRECCTE PACA

Enregistrée DPC sous le N° : 99BB

04.90.43.96.88 - www.amn-conseil-formation.fr



**PROGRAMME DE FORMATION
REFERENT SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL**

MODULE 1

JOUR 1	
9h00 – 12h30	Accueil et présentation Objectifs de formation Le référent S&ST, rôle et missions La démarche de prévention : son développement selon la stratégie de l'établissement Les enjeux humains, économiques et réglementaires
13h30 – 17h00	Les principaux risques du secteur La réalisation de l'état des lieux en S&ST
JOUR 2	
9h00 – 12h30	Le projet de prévention : principes et méthodologie Le projet de prévention : cas concret
13h30 – 17h00	Le projet de prévention et la note de cadrage Animer un projet de prévention
JOUR 3	
9h00 – 12h30	Connaissance du risque TMS Analyse du risque TMS
13h30 – 17h00	Hierarchisation de situations à risque Analyse de situations à risque Propositions d'amélioration Analyse d'un accident du travail
JOUR 4	
9h00 – 12h30	Connaissance du risque RPS
13h30 – 17h00	Connaissance des autres risques du métier (chutes, chimique, biologique...) Consignes des travaux d'intersession Bilan du premier module

INTERSESSION

Les travaux applicatifs d'intersession dans l'établissement sont réalisés par le référent S&ST, en lien avec le dirigeant. L'accompagnement de ces travaux est assuré par le formateur dans l'établissement auprès du référent S&ST et du dirigeant (en présentiel ou à distance).

- Etablissement d'un état des lieux S&ST (dont outil « faire le point » RPS)
- Proposition d'un projet de prévention
- Détection et hiérarchisation de situations à risques
- Analyse d'une situation à risques
- Analyse d'un accident de travail

Cadrage du projet, coordination des actions, définition de la stratégie avec la direction, le référent S&ST, le formateur (lors de la ½ journée d'accompagnement) :



- Lors d'un temps de travail en commun entre le référent S&ST et le dirigeant, en présence du formateur.
- Le binôme référent S&ST et dirigeant présente le travail mené dans l'établissement lors de l'état des lieux en S&ST, l'organisation de la prévention dans l'entreprise, le repérage des problématiques majeures, les axes de progrès pour l'établissement. Le formateur accompagne le binôme pour l'identification des axes de progrès ainsi qu'à l'identification de freins éventuels afin de pouvoir les lever.

Lors de cette intervention du formateur, le binôme référent S&ST et dirigeant pourra avancer dans son projet, établir une note de cadrage en s'appuyant sur la lettre d'engagement.

MODULE 2

JOUR 5	
9h00 – 12h30	Accueil Retours d'expérience durant l'intersession Evaluation
13h30 – 17h00	Evaluation
JOUR 6	
9h00 – 12h30	Evaluation
13h30 – 17h00	Evaluation Bilan de la formation

AMN Conseil et Formation

19 rue Copernic - 13200 ARLES

N°SIRET : 879 741 387 00028 - APE : 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° : 93 13 18 129 13 auprès de la DIRECCTE PACA

Enregistrée DPC sous le N° : 99BB

04.90.43.96.88 - www.amn-conseil-formation.fr